



## Le Circuit de NOGARO s'associe à la fronde des Motards

Le Circuit Paul Armagnac et son Club Motocycliste ont décidé de s'associer au refus des Motards vis-à-vis de cette nouvelle réglementation de la limitation de vitesse à 80 km/h.

Ils estiment, à juste raison, que cette limitation n'apporte rien à la sécurité, au contraire. A 80 km/h, la perte d'attention est certainement plus nuisible que ces 10 km/h soi-disant gagnés pour la sécurité. Il est prouvé qu'actuellement, la plupart des accidents sont générés par un manque d'attention. On regarde le paysage et on ne voit pas le véhicule qui tourne à droite sans mettre son clignotant... Pour dépasser le camion qui roule certes à 80 km/h mais à 60 dès la première côte, il va falloir prendre des risques si l'on veut rester dans la limitation... etc...

Le Club Moto Armagnac Bigorre, à l'occasion du Championnat de France Superbike, les 28 et 29 avril, propose, aux motards comme aux automobilistes d'ailleurs, de se retrouver aux pieds du podium de La Dépêche du Midi pour un forum de protestations. Puis, pendant la pause déjeuner, de prendre la piste et d'effectuer un tour paisible, certes, mais contestataire à l'issue duquel le micro sera à leur disposition pour exprimer leur refus à cette disposition que seules de telles concentrations peuvent faire revenir nos Gouvernants à une plus juste appréciation. Mais, il convient de ne pas sous-estimer l'apport financier qu'il est susceptible de générer. En d'autres lieux, on appelle ça du racket !

Alors rendez-vous aux 28 et 29 avril prochains.

**André DIVIES**

Président de l'Association Sportive Motocycliste Armagnac Bigorre

